

**COMPTE RENDU DE L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2010**

TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION

**Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964)
DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 2 JUIN 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. La planification, la conception et les communications du programme doivent être améliorées pour permettre de meilleurs résultats. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> la vision du PGTER à titre d'importante étape intermédiaire en faveur de la <i>Loi sur la gestion des terres des premières nations</i> (LGTPN) requiert une plus grande clarté et un renforcement auprès de tous les intervenants; une analyse des lacunes entre les besoins de formation en gestion des terres des collectivités et la formation sur le PGTER est requise pour améliorer la conception de la formation; un examen et des ajustements de la formule de financement du PGTER sont nécessaires dans le cadre de cette restructuration pour s'assurer que le programme répond aux besoins des collectivités participantes de façon équitable; 	<p>Des consultations prendront place avec les régions et les intervenants d'AINC aux fins de l'élaboration d'une stratégie de communication qui aidera à clarifier le rôle du PGTER à titre de point de départ en vertu de la LGTPN.</p> <p>La formation sur le PGTER a été élaborée en collaboration avec les chefs des terres des Premières nations pour répondre aux exigences de capacité en matière de gestion des terres en vertu de la <i>Loi sur les Indiens</i>. Le programme de formation continuera d'être évalué et modifié dans le cadre des activités du comité directeur du PGTER, qui sera</p>	<p>Décembre 2009</p> <p>Mars 2010</p>	<p>Mise à jour/justification : En date du 30 septembre 2010 :</p> <p>Le Secteur des terres et du développement économique (STDE) mène actuellement des consultations auprès des intervenants dans le but d'aligner la planification, la conception et la communication dans le cadre d'une refonte des programmes. L'objectif de cette refonte consiste à incorporer un plus grand pouvoir économique aux programmes et régimes de modernisation de la gestion des terres. L'achèvement de cette conception est prévue d'ici la fin de l'exercice financier.</p> <p>SVE : En cours de réalisation</p>

**COMPTE RENDU DE L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2010**

TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION

**Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964)
DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 2 JUIN 2009**

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<ul style="list-style-type: none"> les rôles et responsabilités des divers intervenants, y compris le personnel de l'AC et régional d'AINC ainsi que les leaders communautaires et les chefs des terres, doivent être clarifiés; globalement, les communications du programme doivent être améliorées pour s'assurer que tous les intervenants connaissent et comprennent les éléments clés du programme et leur implication de façon opportune. 	<p>formé de membres de l'AC d'AINC, de la <i>National Aboriginal Land Managers Association</i> et de la <i>University of Saskatchewan</i>.</p> <p>Les besoins de formation individuels des Premières nations varieront en fonction du roulement de personnel et des changements dans les activités d'utilisation des terres sur les réserves. La possibilité d'offrir des options de formation a été explorée avec les Premières nations participantes. Le développement de ces options sera basé sur la disponibilité des fonds.</p> <p>La Direction de la gestion des terres des Premières nations (GTPN) continuera de travailler avec les Premières nations participantes à la détermination d'ajustements possibles à la formule de financement actuelle. L'analyse coût-avantage des activités de gestion des terres de KPMG fournira de l'information importante pour l'évaluation des différentes options de financement et des coûts réels de la gestion des terres sur les réserves.</p> <p>Les rôles et les responsabilités des divers intervenants ont été élaborés en</p>	<p>Mars 2010</p> <p>Décembre 2009</p> <p>31 mars 2010</p>	

**COMPTE RENDU DE L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2010**

TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION

Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964)

DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 2 JUIN 2009

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>conformément à la conception de programme révisée et à la surveillance du programme afin d'assurer l'amélioration continue du contenu et de la prestation. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un modèle plus rentable qui comprendra un mode de prestation de formation mixte visant à répondre aux besoins de la prochaine génération de participants, des nouveaux chefs des terres découlant du roulement de personnel dans les collectivités participantes et des chefs des terres dont les capacités évoluent avec l'expérience doit être mis en œuvre; • un système de surveillance du rendement et de production de rapports destiné à surveiller et faire rapport des résultats doit être mis en œuvre et devra être en alignement avec la restructuration du programme. 	<p>ligne) seront explorés par la Direction de la GTPN en collaboration avec les partenaires de prestation de la formation (NALMA et <i>University of Saskatchewan</i>) et seront abordées lors des réunions régulières du comité directeur.</p> <p>Un CGRR/CVAR pour le PGTER a été élaboré et décrit les indicateurs de rendement applicables. Cette information sera incluse dans la stratégie de mesure du rendement du PGTER et précisera les exigences en matière de surveillance et de communication.</p>		<p>Grâce à la refonte des programmes du Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones, le STDE consulte les intervenants en vue d'intégrer à la nouvelle conception du PGTER les besoins des Premières nations ainsi que les nombreuses recommandations découlant de vérifications et d'évaluations précédentes. La nouvelle conception sera plus rentable et axée sur les résultats.</p> <p>SVE : En cours de réalisation</p>
<p>3. En fonction des éléments probants qui soutiennent la justification et la</p>	<p>La Direction de la GTPN cherchera un financement pluriannuel en vue de la</p>	<p>31/03/2010</p>	<p>État : Réalisé</p> <p>Mise à jour/justification : En date du 31 mars 2010 :</p>

**COMPTE RENDU DE L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ D'ÉVALUATION, DE MESURE DU RENDEMENT ET D'EXAMEN EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2010**

TERRES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – DIRECTION

Évaluation de la mise en œuvre du Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves (200964)

DATE D'APPROBATION DU CVÉ : 2 JUIN 2009

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>pertinence continue du PGTER, il est recommandé que le financement du PGTER soit maintenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> particulièrement, un financement pluriannuel devrait assurer la stabilité du programme et permettre une planification à long terme. 	<p>mise en œuvre du PGTER à titre de programme complet, assurant ainsi la stabilité de ce dernier afin de permettre une planification à long terme.</p>		<p>En octobre 2009, le PGETR a reçu un financement pour quatre ans.</p> <p>SVE : Fermer le dossier</p>